













Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

-  **Pucerons** : légère augmentation locale du cendré, calme et stable pour le lanigère
 -  **Hoplocampe du pommier** : fin de cycle pour le ravageur
 -  **Carpocapse** : légère augmentation des captures, Possibilités d'accouplements réduites, Nombreuses périodes d'éclosions à venir.
 -  **Eulia** : augmentation locale des captures
 -  **Capua** : très faibles captures locales
 -  **Pandemis** : captures sporadiques
 -  **Petite Tordeuse des Fruits** : nouvelle diminution des captures
 -  **Cossus** : augmentation des captures en zone nord
 -  **Zeuzère** : baisse des captures, plus fréquentes en revanche
 -  **Sésie du pommier** : faibles captures locales
- En bref,

Pathologies

-  **Oïdium** : diminution de la pression
-  **Tavelure** : nouvelle augmentation des taches de contaminations, Sortie des dernières taches de contaminations

Noyau : Pruniers—Cerisiers

Prunes : diminution générale des captures de carpocapse

Cerises : reprise des captures de la mouche de la cerise



Pépins : Pommes - Poires

Pucerons



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



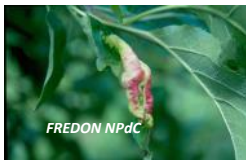
Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Adulte de syrphe



Adulte, œuf et larve de Chrysope



Pousse de pommier colonisée par le puceron des galles rouges



Larve de syrphe

Puceron cendré : plusieurs secteurs de la région ont vu, au cours de la semaine dernière, leur niveau de colonisation augmenter à nouveau à la faveur de températures plus douce en début de semaine.

En revanche, plusieurs secteurs ont également vu la décroissance des populations de poursuivre sur la même période.

Puceron lanigère : la situation sanitaire au cours de la semaine dernière a été relativement calme et stable concernant le puceron lanigère. Peu d'évolution est en effet notable concernant le ravageur, dont le niveau de colonisation moyen est proche de 1% pour un peu moins de 45% des parcelles du réseau concernées par la présence du ravageur.

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	18-juin	25-juin	Tendance /S-1	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,5	0,0	↘	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	4,0	↗	1,0	1,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0	2,0	↔			
La Bassée (59)	6,0	8,0	↗			
Hainaut (59)	5,0	2,0	↘	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,6	0,0	↘	1,0	1,3	↗
Cambrais (59)						
Avesnois (59)		1,0		0,0		
Amiénois (80)	6,0			4,0		
Thiérache (59-02)	0,7	1,0	↗			
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,8					
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)	50,0			5,0		
Soissonnois (60-02)	2,0	2,0	↔	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		20,0				
Omois (02)	0,0			0,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

RAVAGEURS

Hoplocampe du pommier**Etat des lieux en parcelle,**

Plus aucun nouveau signalement de dégâts imputables à l'hoplocampe du pommier n'a été enregistré au cours de la semaine dernière.

La situation semble calme dans les parcelles régionales, où les ravageurs sont désormais passés à leur phase de nymphose.

Attention à ne pas imputer à tort au carpocapse les dégâts d'hoplocampe. Pour l'heure, les dégâts de carpocapse ne sont que de faible taille et seront encombrés de déjections plus sèches que l'exsudat s'écoulant des attaques d'hoplocampe.

Gestion des risques,

Dans les plus petites parcelles ou les zones de foyers, la collecte des fruits touchés, peut être une alternative. Cette technique limitera en tout état de cause le niveau de population pour l'an prochain. Cette opération doit être effectuée avec la nymphose dans le sol du ravageur.



Dégâts primaires d'hoplocampe du pommier ci-dessus et secondaires ci-dessous

**Seuil de nuisibilité :**

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

- 8 petite tordeuse des fruits
- 14 carpocapse des prunes

Attention, des captures collatérales d'*Archips podana* ont encore été observées cette semaine dans les pièges à eulia notamment. Soyez attentifs lors du relevé de vos pièges.



Suite aux nombreuses éclosions de la mi-mai et la formation des nids soyeux d'hyponomeute, les émergences des papillons se sont poursuivies.



Pépins : Pommès - Poires

RAVAGEURS

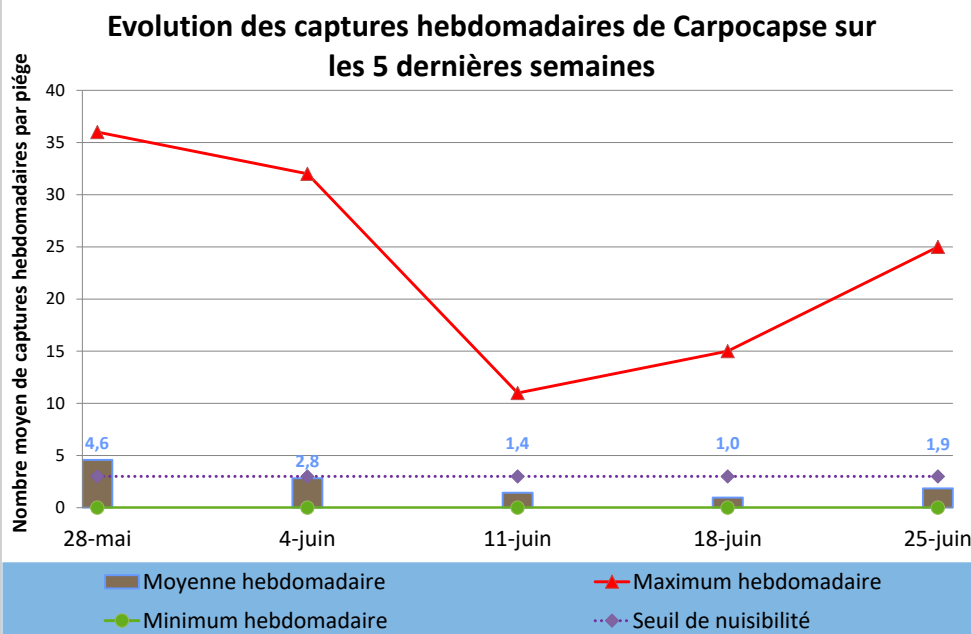
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Une reprise du nombre de captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière à l'échelle de la région.

En revanche, le nombre de parcelles régionales du réseau concernées par la présence du carpocapse au cours de la semaine passée, est passé de 31 à 21% seulement.

Analyses des risques,

Dans les secteurs où une reprise de vol a été enregistrée, les niveaux de captures de carpocapse ont été supérieurs au seuil de nuisibilité à l'hectare.

En définitive, 4 secteurs ont été concernés, en moyenne, par des dépassements du seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière.

Une surveillance des pièges reste nécessaire comme indiqué la semaine dernière. Cette vigilance reste de mise au regard des conditions climatiques annoncées par Météo France.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	6,0	↗
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔
Hainaut (59)	0,0	8,5	↗
Abbevillois (80-62)	0,8	0,6	↘
Arrageois (62)	0,7	0,3	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	9,0	11,0	↗
Thiérache (59-02)	0,4	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	1,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	3,5	12,5	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	4,0	0,0	↘
Omois (02)	0,5	0,0	↘

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions climatiques ont été majoritairement favorables aux accouplements du carpocapse sur l'ensemble de la région en début de semaine dernière. À compter du milieu de semaine, les températures ont été trop faibles pour permettre les accouplements du carpocapse. Puis en fin de semaine, ce sont les conditions trop sèches qui ont été à l'origine de l'interruption des possibilités d'accouplements du ravageur.



Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait se dégrader pour le ravageur, notamment du point de vue de l'hygrométrie qui pourrait bien être trop faible pour permettre les accouplements.

Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	19/06/2018	20/06/2018	21/06/2018	22/06/2018	23/06/2018	24/06/2018	25/06/2018
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrésis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

dne : données non évaluables, problème technique

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Les températures fraîches n'ont pas favorisé une incubation rapide des pontes en cours durant la semaine dernière. Néanmoins, tous les secteurs ont été concernés par des éclosions potentielles.

Restez vigilants dans l'identification des dégâts observés à compter de maintenant. Des niveaux allant jusque 5% de fruits attaqués ont été enregistrés au cours de la semaine dernière, notamment sur le Neslois.

Au regard des températures annoncées par Météo France pour les jours à venir, les incubations devraient s'opérer de manière plus rapide que précédemment. De ce fait, les éclosions devraient se succéder rapidement au regard de nos derniers calculs.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages aux dates prises en référence, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles). Pour vous aider dans l'interprétation des tableaux de modélisation reportez-vous la fiche OAD modèle carpocapse :

<http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-Carpocapse-DGCal-Onpv-du-pommier.pdf>

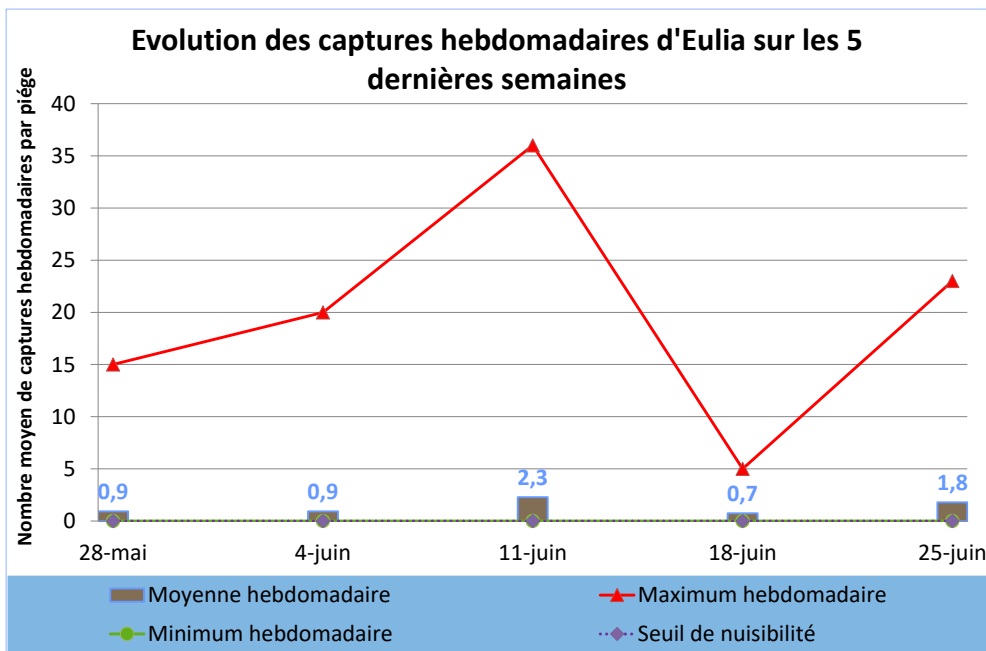


	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves		
Flandre Maritime (59)	du	02-juin	au	3-juin	23-juin	Amiénois (80)	du	03-juin	au	4-juin	25-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	29-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	02-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	03-juin	au	4-juin	24-juin	Thiérache (59-02)	du	03-juin	au	4-juin	24-juin
	du	10-juin	au	11-juin	29-juin		du	10-juin	au	11-juin	29-juin
	du	17-juin	au	18-juin	3-juil.		du	17-juin	au	18-juin	3-juil.
Lille Sud (59)	du	03-juin	au	4-juin	22-juin	Pays de Bray (80-60)	du	03-juin	au	4-juin	21-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	02-juil.
Montreuillois (62)	du	03-juin	au	4-juin	24-juin	Neslois (80-60-02)	du	03-juin	au	4-juin	20-juin
	du	10-juin	au	11-juin	29-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	2-juil.
La Bassée (59)	du	03-juin	au	4-juin	23-juin	St Quentinnois (02)	du	03-juin	au	4-juin	22-juin
	du	10-juin	au	11-juin	29-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	3-juil.		du	17-juin	au	18-juin	02-juil.
Hainaut (59)	du	03-juin	au	4-juin	21-juin	Laonnois (02)	du	03-juin	au	4-juin	20-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	2-juil.
Abbevillois (80-62)	du	03-juin	au	4-juin	23-juin	Montdidérien (80-60)	du	03-juin	au	4-juin	22-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	02-juil.
Arrageois (62)	du	03-juin	au	4-juin	25-juin	Beauvaisis (60)	du	03-juin	au	4-juin	22-juin
	du	10-juin	au	11-juin	29-juin		du	10-juin	au	11-juin	28-juin
	du	17-juin	au	18-juin	3-juil.		du	17-juin	au	18-juin	2-juil.
Cambrésis (59)	du	03-juin	au	4-juin	21-juin	Soissonnais (60-02)	du	03-juin	au	4-juin	20-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	27-juin
	du	17-juin	au	18-juin	2-juil.		du	17-juin	au	18-juin	02-juil.
Avesnois (59)	du	03-juin	au	4-juin	21-juin	Senlisien (60)	du	03-juin	au	4-juin	19-juin
	du	10-juin	au	11-juin	28-juin		du	10-juin	au	11-juin	26-juin
	du	17-juin	au	18-juin	3-juil.		du	17-juin	au	18-juin	2-juil.
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					Omois (02)	du	03-juin	au	4-juin	19-juin	
						du	10-juin	au	11-juin	27-juin	
						du	17-juin	au	18-juin	02-juil.	

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Une légère reprise des captures d'eulia a été enregistrée au cours de la semaine dernière.

À ce jour, sur la plupart des parcelles régionales du réseau de piégeage, les niveaux de captures sont proches de 0, avec une moyenne régionale de 1,8 papillons durant la semaine passée.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été en de 25%, soit en légère diminution, selon les derniers relevés.

Analyses des risques,

Les éclosions des pontes issues des périodes d'activité plus intenses du ravageur doivent maintenant être terminées.

Aucun nouveau dégât imputable à eulia n'a été observé sur la région au cours de la période.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	1,3	1,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	3,5	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,5	1,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)		0,0	
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	3,0	13,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	0,0	5,0	↗

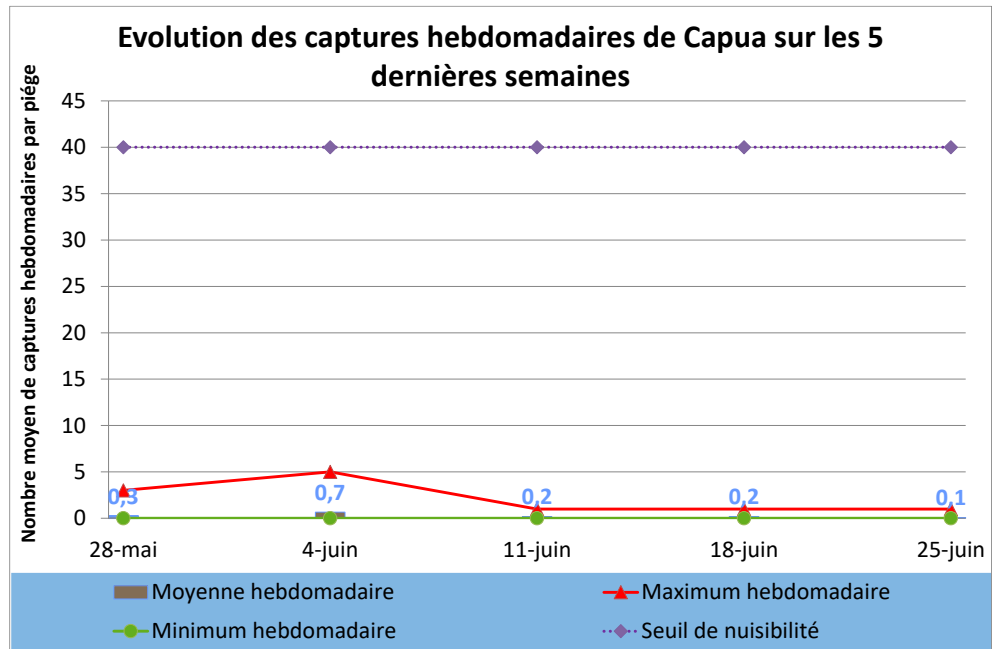
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Quelques captures sporadiques de capua ont été enregistrées sur le seul secteur de Flandre Intérieure au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Dans la continuité, le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par le ravageur est passé de 25% à 8%.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir une vigilance accrue des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

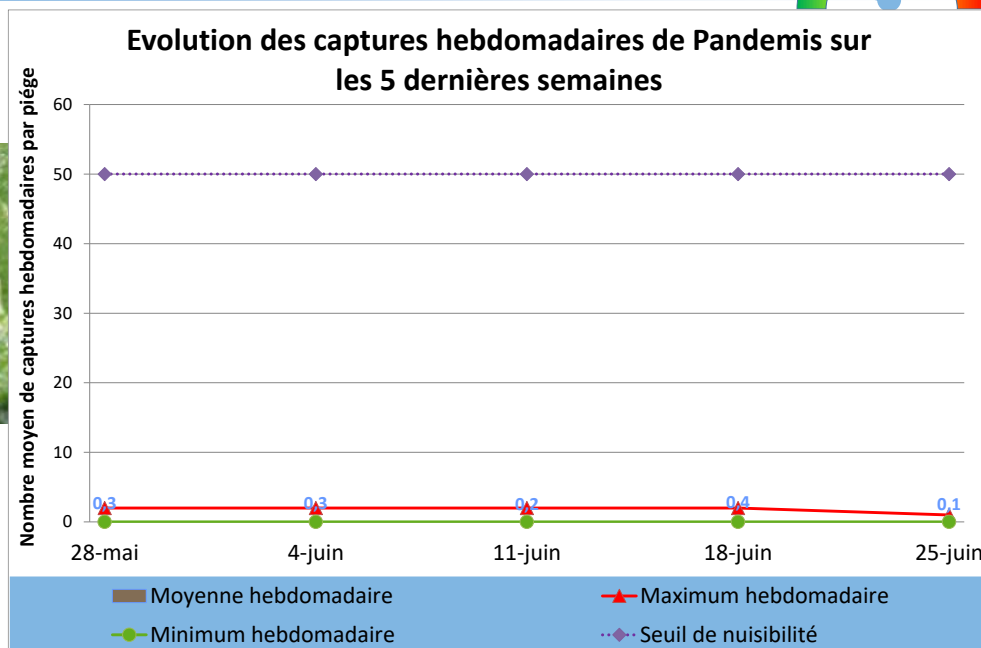
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	1,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	0,0	↓
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Très peu de captures de pandemis ont été signalées au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage régionale. Elles n'ont de plus concernés que le secteur Arrageois.

De même, le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional est passé de 30% à 10%.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)		0,0	
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

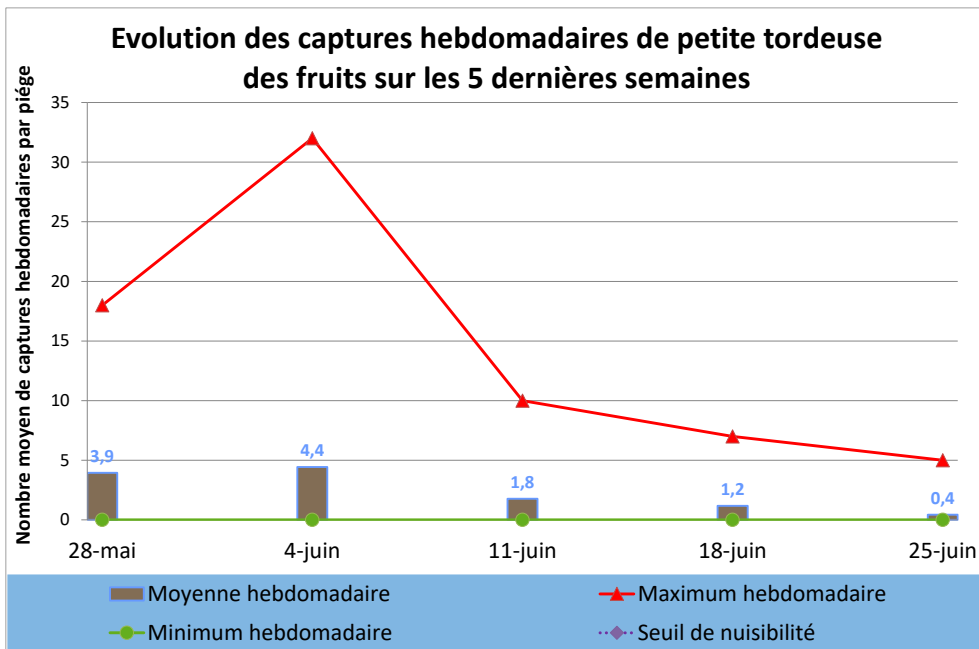
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une nouvelle baisse des captures de petite tordeuse des fruits a été constatée à l'échelle du réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière.

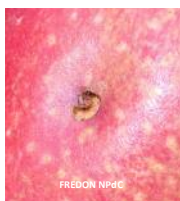
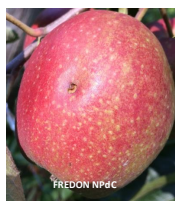
Le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été en nette baisse avec 19% d'entre elles.

Analyses des risques,

Les éclosions des œufs de petite tordeuse des fruits devraient se terminer pour la période d'activité majeure enregistrée précédemment sur la région.

Attention à ne pas confondre ces dégâts avec ceux de carpocapse.

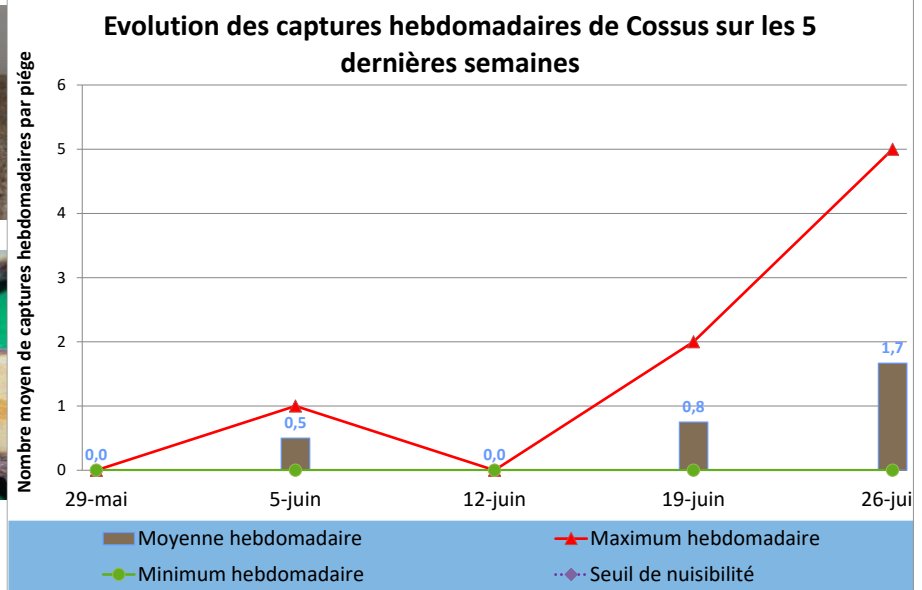
Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,7	0,5	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	1,0	↘
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	3,5	2,5	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	4,0		
Thiérache (59-02)	0,7	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	4,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Cossus-Cossus



Un tiers des parcelles suivant le ravageur ont été concernées par des captures en hausse de cossus, au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des cas, ces parcelles sont situées en zone nord de la région.

Seuil de nuisibilité :

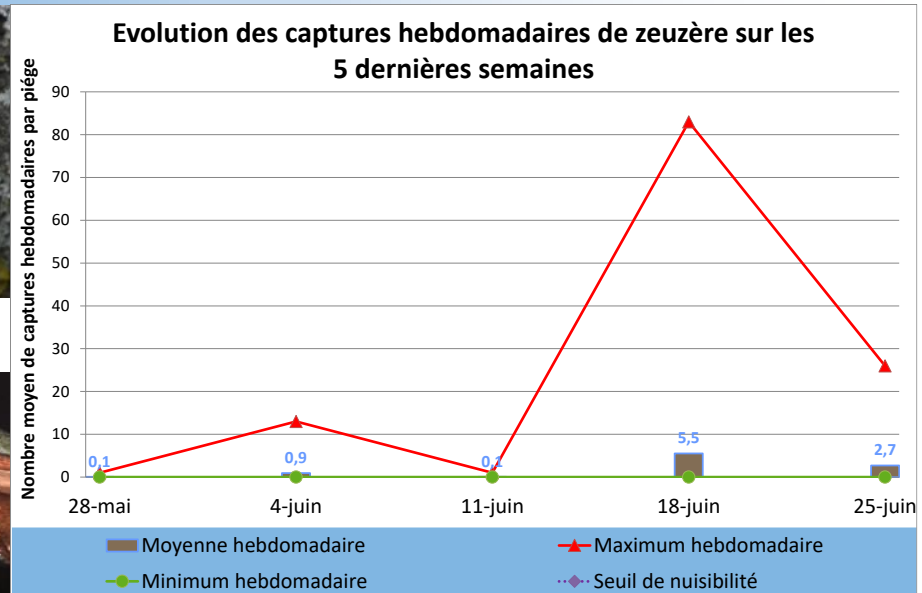
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte



Les niveaux de captures de la zeuzère ont été en baisse au cours de la semaine dernière. En revanche, le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été en hausse passant de 7% à 27% d'entre-elles.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

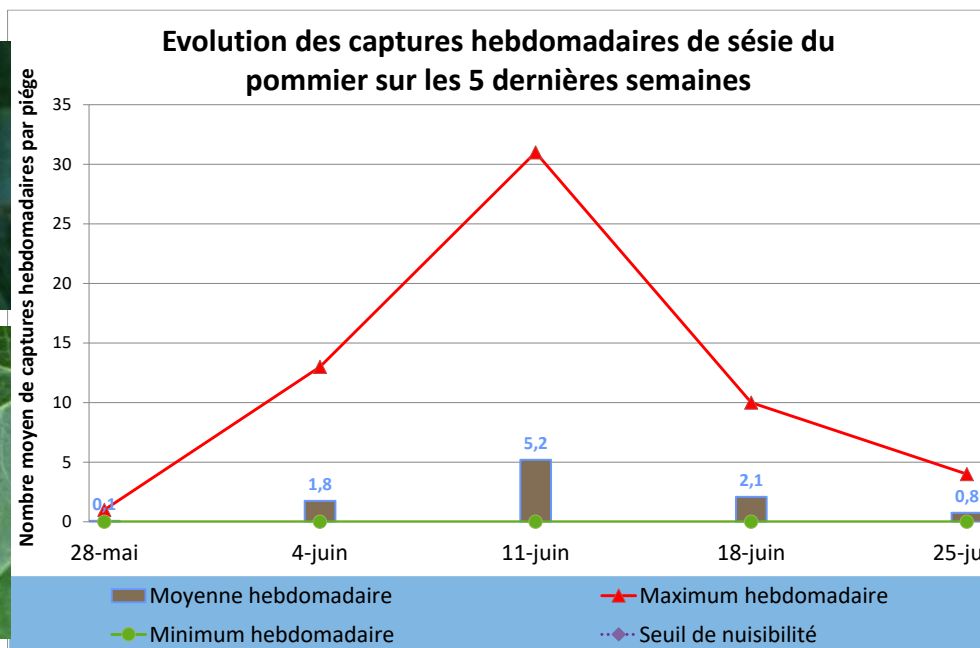
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une baisse des niveaux de captures, accompagné en parallèle d'une diminution du nombre de parcelles du réseau de piégeage régional concernées par la présence du ravageur ont été enregistrées au cours de la semaine dernière. Les secteurs de Flandre Intérieure et Abbevillois ont été les seuls concernés en définitive par le ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, notamment avec le retour des chaleurs dans les jours prochains.

Pensez à remplacer périodiquement le contenu des pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	5,0		
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	2,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	4,0	↗
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,7	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

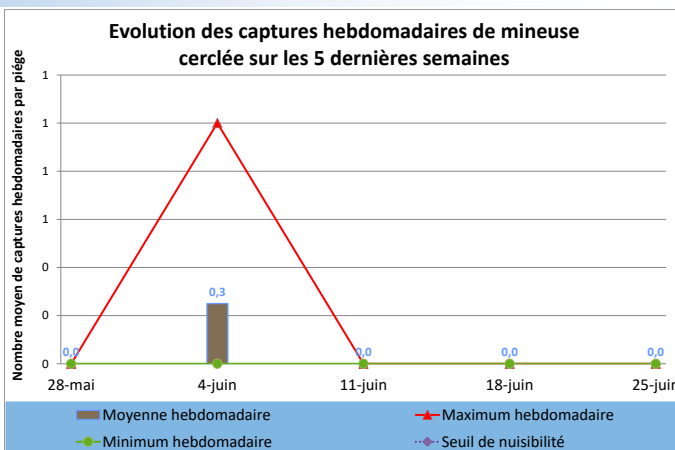
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

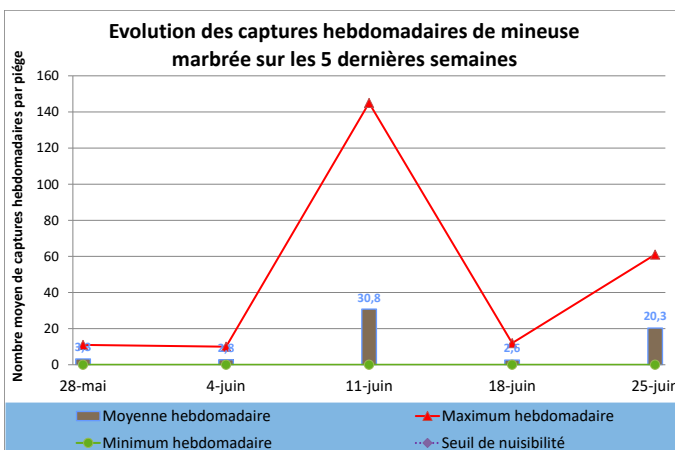
Mineuse cerclée

Aucune capture de mineuse cerclée n'a été constatée au cours de la semaine dernière.



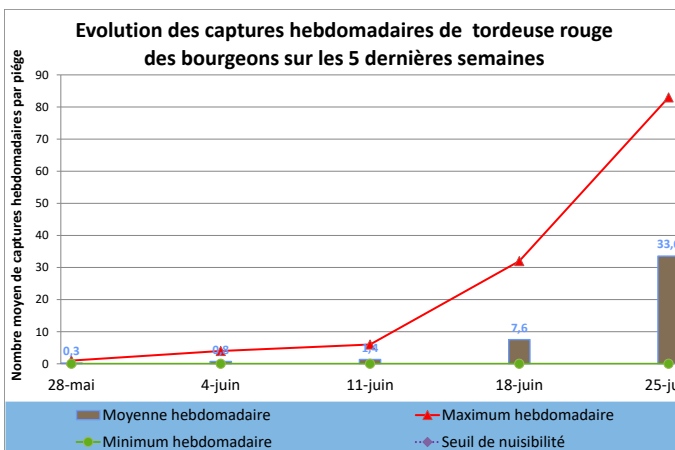
Mineuse marbrée

Une reprise des captures a été observée au cours de la semaine dernière. Difficile de dire à ce stade s'il s'agit d'une variation d'intensité dans les émergences du second vol ou du début d'un troisième vol sur la région. D'autant que le ravageur n'a été observé que dans une parcelle (sensible) de la région dans le secteur de la Thiérache.



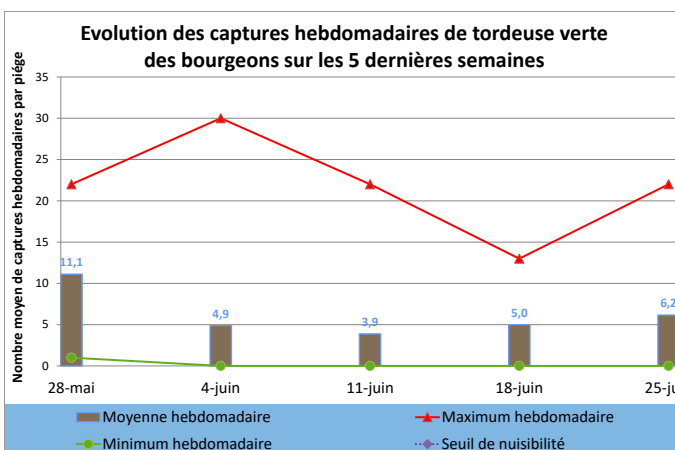
Tordeuse rouge des bourgeons

Une très nette augmentation des captures de tordeuse rouge des bourgeons a été enregistrée au cours de la semaine passée. Il faut également noter que le ravageur a été observé dans plus de 70% des parcelles du réseau de piégeage régional suivant la tordeuse rouge.



Tordeuse verte des bourgeons

La légère reprise des captures de tordeuse verte des bourgeons observée depuis 15 jours, s'est poursuivie au cours de la semaine dernière. Elle s'est également accompagnée d'une nouvelle légère augmentation du nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur, avec à ce jour 67% des parcelles du réseau de piégeage.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions sèches ont favorisé une diminution de la pression orchestrée par l'oïdium en région. De ce fait, une légère baisse du taux moyen de contaminations par la maladie a été observée au cours de la semaine dernière.

Elles restent néanmoins 75% d'entre elles à être concernées par la maladie sur la période.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	5,3	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	2,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,0	1,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		1,0	
Amiénois (80)	8,0		
Thiérache (59-02)	0,2	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,0	1,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,2		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Analyses des risques,

En définitive, aucun secteur n'est concerné par un dépassement de seuil, malgré quelques-uns où le taux de contaminations a été en hausse sur la période.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Périodes de contaminations en cours :

À ce jour, seul le secteur de Flandre Intérieure reste encore concerné par les projections primaires d'ascospores. Les prochaines précipitations permettront la libération des dernières ascospores. (voir tableau page suivante).

En parcelles,

La sortie de nouvelles taches de contaminations a engendré une nouvelle augmentation des taux de contaminations sur feuillage et sur fruits au cours de la semaine dernière. De nouveaux secteurs sont également désormais concernés par l'apparition de ces taches de contaminations par la tavelure. À ce jour, 38% des parcelles du réseau régional ont constaté la présence de taches de tavelure. Il faut également noter l'apparition des premières taches de contaminations sur poires au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Attention avant de lever complètement la protection contre la tavelure, il est nécessaire de réaliser actuellement une notation afin d'évaluer le taux de contaminations. Dans tous les secteurs où les contaminations primaires sont terminées les dernières taches de contaminations sont désormais visibles. (voir tableau en page suivante). En l'absence de tache, la protection pourra être levée. Dans le cas contraire, les contaminations secondaires devront être gérées avant chaque épisodes pluvieux jusqu'à la récolte.

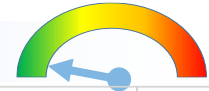
Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	18-juin	25-juin	Tendance /S-1	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	1,7	5,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,1	0,0	↘	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,1	0,2	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,1	↗
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)		1,0			0,5	
Amiénois (80)	0,0			0,0		
Thiéras (59-02)	0,4	1,0	↗	0,0	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	5,0	27,5	↗	5,0	7,5	↗
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,6			0,1		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)	0,0					
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)		0,0			0,0	
Omois (02)	0,0			0,0		



Taches de contaminations
par la tavelure sur feuillage

Modélisation Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à h
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre	-				98,90	1,10		
Intérieure (59-62)	-							

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Zones géographiques	Dernières projections d'ascospores	Date (prévisionnelle) de sortie de tache selon la modélisation
Flandre Maritime (59)	7-juin	17-juin
Flandre Intérieure (59-62)	-	-
Lille Sud (59)	1-juin	10-juin
Montreuillois (62)	14-juin	24-juin
La Bassée (59)	7-juin	19-juin
Hainaut (59)	1-juin	10-juin
Abbevillois (80-62)	6-juin	16-juin
Arrageois (62)	6-juin	17-juin
Cambrésis (59)	1-juin	09-juin
Avesnois (59)	1-juin	10-juin
Amiénois (80)	11-juin	21-juin
Thiérache (59-02)	2-juin	11-juin
Pays de Bray (80-60)	6-juin	16-juin
Neslois (80-60-02)	6-juin	16-juin
St Quentinnois (02)	9-juin	19-juin
Laonnois (02)	6-juin	15-juin
Montdidérien (80-60)	6-juin	16-juin
Beauvaisis (60)	4-juin	14-juin
Soissonnais (60-02)	2-juin	10-juin
Senlisien (60)	1-juin	09-juin
Omois (02)	1-juin	09-juin

Prunes

Carpocapse de la prune

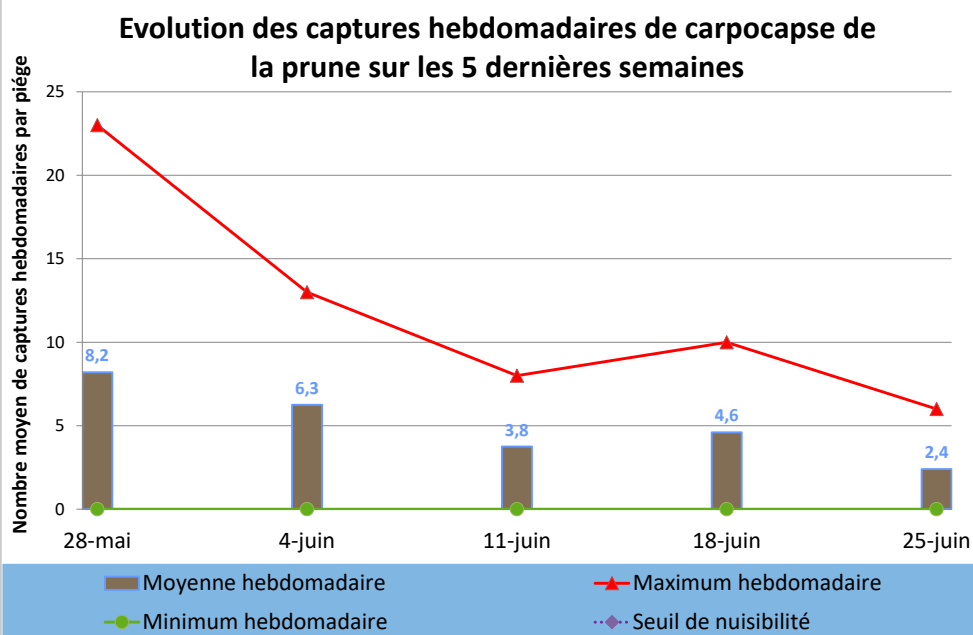


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle.

Une baisse générale des captures de carpocapse de la prune a été enregistrée au cours de la semaine passée. Néanmoins, le ravageur est resté présent sur la majorité des parcelles régionales.

Analyses des risques.

Les éclosions devraient se poursuivre et être plus importantes avec le retour à des températures plus douces dès les prochains jours.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	18-juin	25-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	7,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	10,0	6,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,0	2,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Une reprise des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Des niveaux allant jusque 8 mouches ont été enregistrés.

L'apparition de nouvelles larves, devrait s'opérer avec le redoux annoncé.

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Analyses des risques,

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches sont actuellement en vol. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol, donc dans le courant de la semaine à venir. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,



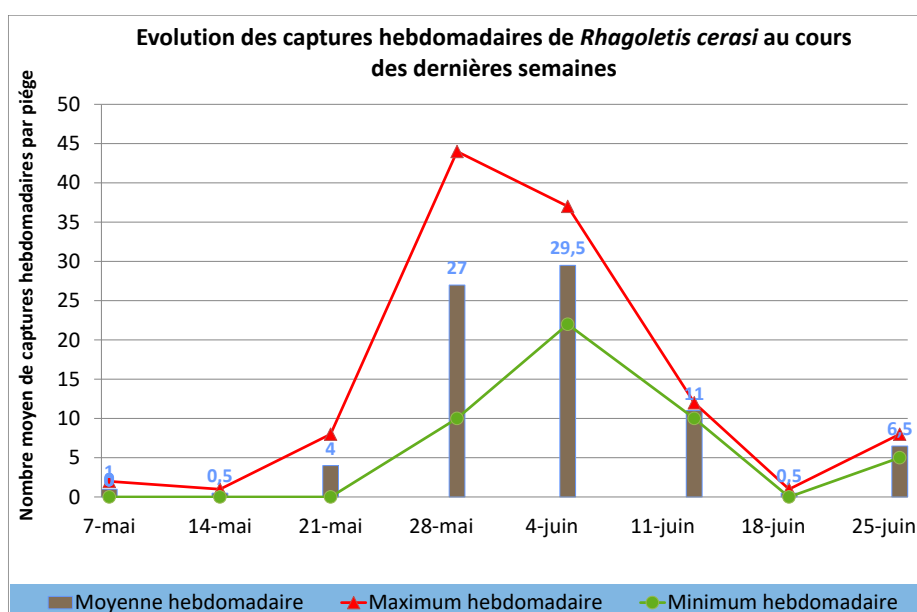
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Réseaux BSV AF



Ce bulletin est réalisé grâce à l'implication d'observateurs.

Vous êtes producteur ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, vous suivez les vols de lépidoptères ravageurs, rejoignez les réseaux de surveillance biologique du territoire.

Faites-vous connaître dès à présent afin de bénéficier de sessions de formation à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies et de la fourniture de matériel.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements



pour la Somme, l'Oise, l'Aisne
Maneno BIRUKE au 03 22 33 67 12
mbiruke.fredonpic@orange.fr

ou

pour le Nord et le Pas de Calais
Ludovic TOURNANT au
03.21.08.62.90
ludovic.tournant@fredon-npdc.com

Informations pratiques

⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)